

**Réunion du Conseil scientifique  
du Parc naturel régional Livradois-Forez**

**IADT le 06 février 2023**

**Compte rendu**

**Étaient présent(e)s :**

- Hervé CUBIZOLLE, Professeur d'Université, Directeur EVS-ISTHME, Géographie physique – Paléoenvironnement – Université Jean Monnet de Saint-Etienne – EVS UMR 5600 CNRS –
- Jean-Bernard MARSAT, Ingénieur – Chercheur à la retraite, Sciences de gestion – Chargé de mission INRAe – UMR Territoires
- Laurent RIEUTORT, Professeur – Directeur de l'IADT, Géographie – Économie rurale, Université Clermont Auvergne – UMR Territoires
- Stéphane RODIER, Président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
- Dominique VERGNAUD, Directeur du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
- Éric CURNUT, Directeur-adjoint du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
- Claudy COMBE, Chargé de mission « Révision de la Charte du Parc Livradois-Forez » au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

**Étaient excusé(e)s :**

- Philippe BOUCHEIX, Maître de conférences, Droit de l'environnement, Centre de recherche Michel de l'Hospital – École de droit de l'Université Clermont Auvergne
- Frédéric FAUCON, Maître de conférences, Aménagement du territoire, mobilités et urbanisme – Université Clermont Auvergne
- Christine LEGER BOSCH, Chercheuse, Économie, foncier agricole, INRAe – UMR Territoires
- Anne BONIS, Chargée de recherche, Écologie, biodiversité et services écosystémiques, Université Clermont Auvergne – UMR GEOLAB CNRS
- Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT, Professeur d'Université, Pharmacie, Université Clermont Auvergne, Faculté de Pharmacie, Département Santé Publique et Environnement – UMR CNRS – Sigma Clermont – Institut Pascal – Axe TGI-PEPRADE
- Salma LOUDIYI, Professeure, Géographie rurale et sociale, VetAgro Sup, Clermont-Ferrand – UMR Territoires
- Stéphanie TRUCHET, Ingénieure-chercheuse, Économie INRAe – UMR Territoires

**Méthode et résultats :**

Préalablement à la réunion, les participants ont pris connaissance de l'ossature du **projet stratégique** avec les « ambitions » de la Charte 2026-2041. Il leur avait été suggéré d'apporter des remarques répondant à trois questions proposées élaborées par le président du Conseil scientifique et l'équipe technique du syndicat mixte du Parc.

---

Les débats en séance ont permis d'apporter les remarques suivantes :

- **1/ Quel est votre sentiment général à la lecture de la note stratégique ? Quels sont les points qui ont retenu votre attention eu égard à votre discipline et à vos travaux de recherche ? Selon vous, quels éléments/enjeux/thématiques manquent dans ce projet stratégique 2026-2041 ?**

Le document est **dense**, il couvre tous les sujets.

Le projet stratégique pourrait différencier ce qui relève des Chartes précédentes et qui s'inscrit dans la continuité, de **ce qui est nouveau**.

Les orientations sont **inéga**les dans leur niveau de précision. Par exemple, pour certains items, le document va jusqu'à préciser un objectif chiffré (« déployer des documents de gestion durable sur au moins 30 % de la surface forestière) et pour d'autres il reste très vague (« accompagner les changements nécessaires pour réduire les gaz à effet de serre »).

Plusieurs orientations répondent à une même ambition transversale. Il faut, a minima, exprimer en fin de paragraphe, le numéro des autres orientations liées. Dans l'idéal, un **système de lecture** (tel qu'un « graphe d'objectifs » qui montre des liaisons croisées) permettant de « circuler » facilement dans le document pourrait être imaginé. Par exemple pour répondre à l'ambition de la résilience, plusieurs orientations sont nécessaires : dans le domaine des activités économiques, de l'agriculture, du mieux vivre. De la même manière, le thème des mobilités apparaît dans plusieurs orientations. Enfin, le thème du dérèglement climatique est majeur, il implique des orientations en matière de forêt, de milieux naturels, d'agriculture, d'énergies.

Le positionnement sur la sobriété joyeuse est pertinent mais est-il encore **audible** dans un contexte de crise ? Cette question met en évidence l'intérêt de l'autonomie et de la résilience et par voie de conséquence celui d'une lecture transversale du document.

Attention à l'utilisation du mot « **crise** ». Privilégier des termes comme « mutation rapide » ou « forte mutation ». Il ne faut pas tomber dans le piège des discours catastrophistes qui, au lieu de soutenir l'action, conduisent au contraire à la sidération et à l'immobilisme. Il ne faut pas croire que les peurs millénaristes sont mobilisatrices et qu'elles vont aider au changement. Ne pas « succomber » non plus au constat trop évident que s'il n'y a pas de problème, il n'y a pas d'argent ! En revanche, sans parler de « crise », les « aléas extrêmes » posent peut-être des questions de gestion immédiate qui complètent celles de prévention, de résilience.

Attention également à l'utilisation du concept de résilience : le terme de résilience des territoires est parfois utilisé alors que l'idée renvoie davantage à la notion d'adaptation des territoires (exemple en page 7 : Renforcer une sylviculture favorisant la résilience des peuplements face aux effets du dérèglement climatique). Résilience = capacité du territoire à dépasser un choc et à retrouver son état antérieur.

#### Quelques remarques par « filière » :

- Quid du positionnement du Parc en matière de **développement économique** ? Par exemple sur le **volet agricole** : Le propos est-il de laisser des champs d'intervention à des acteurs socio-économiques spécialisés ou d'interroger la question de l'agriculture dans sa globalité. Par exemple : le Parc doit-il se spécialiser/concentrer sur certaines entrées, notamment liées au paysage, à l'alimentation, au dérèglement climatique concernant une partie de la profession, susceptible d'être réceptive et de s'intéresser à ces sujets, ou d'investir des thèmes plus embrassants tels que le bien-être au travail des agriculteurs ?
- Le positionnement en matière de **tourisme** ne comprend aucune ambiguïté, même si aucun cadrage n'est validé sur l'offre touristique, d'où la nécessité d'un schéma de développement de l'offre et de la poursuite du travail sur l'attractivité et la marque territoriale « Livradois-Forez ». Quid de la responsabilité du syndicat mixte du Parc ? Est-ce la Maison du Tourisme qui doit travailler sur ce thème ?
- En matière de **forêt** : 1/ pourquoi ne pas assumer davantage un parallèle avec l'agriculture : de la même manière que la volonté de développer des circuits courts est affichée à présent en agriculture, des circuits courts forestiers pourraient être envisagés ? 2/ en lien avec le dérèglement climatique, des points de vue peuvent diverger entre les tenants d'une solution techniciste consistant à chercher, trouver et appliquer dès maintenant des essences plus adaptées aux futures conditions climatiques et une solution un peu plus attentiste consistant à « faire avec » les mêmes essences mais, mises en œuvre dans un système différent de

gestion. En tous cas le changement climatique n'efface pas, voire renforce la coexistence des aléas extrêmes opposés (par exemple gel et canicule). 3/ il manque une vision prospective de la gestion eu égard au dérèglement climatique. Il manque notamment un positionnement prospectif au sujet du risque **incendie** qui est d'ores et déjà une réalité (absence de planification DFCI notamment).

Si ce document est appelé à être diffusé, il doit être « traduit » car, par sa forme et le choix des mots employés, il véhicule une image qui peut être clivante : selon le public considéré, cette **image** peut être perçue positivement ou négativement. Dans les deux cas, elle est la manifestation d'un entre-soi dans lequel le Parc ne peut pas rester car, il ne peut pas être fait le constat qu'une partie des habitants se désintéresse de la vie publique et des citoyens d'une part et d'autre part rester dans cet entre-soi qui alimente ce désintérêt. Au-delà de ce document, la question est posée de savoir comment se fera la communication (« traduction » des contenus) en parallèle et en aval du processus de révision.

Le projet, notamment grâce à son ambition intitulé « Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse », présente l'avantage de **parler du quotidien**, des gens de ce territoire et de fonder son action en prenant en compte les difficultés de ce quotidien. C'est un positionnement stratégique fort.

Ce positionnement est à relier à la notion de **biens communs** ou de « Communs » qui semble également un bon concept pour aborder les sujets transversalement, en partant des préoccupations du quotidien. Sans renier ni vouloir faire disparaître la notion de propriété individuelle, un bien commun est, non pas une propriété collective, mais un service (ou une fonction) rendu et utile à tous. Interroger les biens communs, c'est interroger ce en quoi « nous » formons une communauté dans un territoire spécifique, qui gère ses ressources dans l'intérêt de tous. Elle doit également pouvoir déboucher assez naturellement sur un modèle de développement fondé sur de l'intelligence collective par exemple pour, compenser, relocaliser, (se) (re)connecter, réduire... sans toutefois recourir à la notion de décroissance qui peut être un repoussoir.

#### **Quelques sujets manquants sont pointés :**

- peu de développements sur la sobriété foncière,
  - quid des résidences secondaires et du public associé ? En quoi peuvent-elles/doivent-elles être un facteur de développement ? Comment les inclure dans les dispositifs de communication ?
  - comment va évoluer la structure foncière, très marquée par la propriété privée, à moyen terme ?
  - les sujets liés à la santé sont trop peu traités. Ils sont surtout envisagés sous l'angle de l'offre de santé et notamment en termes de médecine générale et spécialisée alors que la tension porte également sur les autres professions médicales (par exemple les pharmaciens et les infirmiers). En outre, les sujets liés à la santé doivent être formulés eu égard aux besoins et à l'éducation à la santé (liée à l'environnement) : cf le concept One Health,
  - le projet stratégique interroge peu les préoccupations de la jeunesse et du grand âge,
  - l'économie circulaire apparaît mais l'accent pourrait être mis davantage sur ce sujet,
  - la question de bien-être animal est absente,
  - la question de la formation peut être articulée avec celle du numérique (e-learning),
  - quid de l'accompagnement du télétravail (télécentre, espace de co-working) ?
  - dans les impacts des activités touristiques sur l'environnement, n'est pas évoquée la question des ressources en eau ?
- **2/ Quelle contribution la recherche pourrait-elle apporter à la réalisation de ces objectifs stratégiques ? Dans quel(s) champ(s) pourrait-il être pertinent de faire appel à de l'expérimentation ?**

Une **analyse** des partenaires et publics du Parc doit pouvoir aider à l'action. En stratégie, l'analyse des parties prenantes et des formes de relation et d'interaction (négociations, alliances, réseaux, partenariats) y contribue. Le management territorial mobilise ces analyses et les prolonge sur les

questions d'organisation. De son côté le marketing territorial a une forte dimension interne au territoire : identité commune, communication interne, participation/mobilisation (ambassadeurs).

Dans une certaine approche sociologique, il s'agirait de réaliser une **typologie des systèmes de valeurs** afin de caractériser, par exemple, les valeurs du « monde » industriel, celles du « monde » marchand, celles du « monde » de la citoyenneté et du collectif, etc. étant entendu que chacun de ces « mondes » possède sa propre vision, que la confrontation de ces valeurs et visions est parfois la source de conflits et d'incompréhensions, et que les accords reposent sur des « compromis ». Il ne s'agit pas d'éduquer dans une posture descendante du « sachant » vers la personne à éduquer, mais il s'agit de comprendre la logique d'autrui pour mettre en évidence les points de convergence et bâtir une stratégie et des méthodes d'éducation fondées sur ces points de convergence. La suite consiste moins à accompagner qu'à transmettre/enseigner.

S'agissant du lien entre le Parc et sa population, bien qu'une grande partie des habitants n'ait pas les actions et positionnement du Parc en tête, il convient de connaître son sentiment sur celui-ci. Pour cela, les seules méthodes disponibles sont celles des **enquêtes** représentatives. À ce titre deux dimensions seraient intéressantes à explorer : 1°/ la/les préoccupations des habitants ? 2°/ leur connaissances du Parc ?

Travailler avec le public sur les **patrimoines** (matériels comme immatériels) auxquels ils sont attachés est une piste pour l'action. Les habitants sont réceptifs à un travail sur la valorisation de leur patrimoine.

L'enjeu est de travailler sur les représentations que les gens se font de leur territoire et du Parc. Si les interventions du syndicat mixte et de ses partenaires sont parfois perçues comme des « agressions », c'est que certains pensent avoir des intérêts personnels à défendre et qu'ils l'expriment dans un rapport de force. Il serait intéressant de connaître et analyser ces rapports de force. Ces raisonnements relèvent des « **stratégies et analyse des parties prenantes** ». En outre, dans le cas où certaines « parties prenantes » ont des leaders, il est important de les identifier pour adapter l'action qui doit être prioritairement dirigée vers eux. La sociologie de l'innovation (dite aussi de la traduction) a mis l'accent sur la nécessité de « traduire » le projet à l'intention des divers publics, et de mener un processus stratégique d'intéressement au projet, puis de mobilisation, d'enrôlement.

Sur le seul plan des méthodes (cf le point 3) il serait intéressant de répertorier et d'évaluer ce qui a déjà été testé sur le territoire en termes de jeux de territoire, d'outils participatifs...

La stratégie d'intervention ne peut pas être uniquement basée sur une vision iréniste du territoire dans une posture qui viserait à la compréhension mutuelle, en se focalisant sur ce qui unit ou rapproche et en minimisant ce qui éloigne ou amène au conflit. Une vision sociale du territoire est indispensable. **La question sociale** (dans toutes ces composantes : pauvreté, santé, éducation à la prévention des risques en matière de santé, énergie) doit même être au centre du projet de territoire car, aider à régler les problèmes du quotidien en anticipant les conséquences du dérèglement climatique, c'est offrir l'opportunité de réfléchir au changement et de s'impliquer. L'avenir invite à « changer de monde », il faut pouvoir embarquer toute la population dans ce changement ! Les dimensions sociales et environnementales du projet de Charte sont indissociables.

La recherche peut contribuer à la réalisation des objectifs de la future Charte

Il peut être recouru à l'**expérimentation** dans divers domaines :

- celui des financements : quid d'une Fondation pour financer le développement du territoire ?
- celui de thèmes transversaux permettant une approche inter ou transdisciplinaire sous forme d'ateliers de terrain : exemple des thématiques de l'alimentation, des mobilités, de la santé globale, des paysages, etc.
- celui de la participation citoyenne : quid de la constitution d'un « club » des amis du Livradois-Forez tel qu'il existe par exemple celui des Aveyronnais de Paris ? L'idée étant d'avoir des liens ailleurs !

- celui de rouvrir les écoles une journée en été avec les élèves mais pas seulement. C'est le concept d'« école du territoire » ;
  - celui de l'évolution des comportements de mobilité et du report modal. Compte tenu de leur complexité, ces thématiques appellent des travaux articulant différentes disciplines en sciences sociales (géographie, aménagement, économie, sociologie).
- **3/ Comment des méthodes (nouvelles ?) de sensibilisation et d'éducation pourraient être initiées et mises en œuvre le plus largement possible pour impliquer tous les publics (dont les habitants), afin de les rendre acteurs du projet de territoire et solidaires du principe de sobriété joyeuse, envisagé comme socle du mieux vivre ?**

Une partie de la population s'intéresse et suit le Parc. Une autre partie a décroché. Ce constat n'est pas particulier au Livradois-Forez, il est très répandu au sein de la société. Il fait **de l'enjeu de l'éducation-sensibilisation-médiation** l'un des plus importants de la prochaine Charte.

La question des formes et des moyens de transmission des multiples savoirs (formels, informels ou non formels) du territoire et d'acquisition des compétences dans une période de mutations et de transitions est essentielle. Il est fondamental pour chacun de pouvoir continuer à se former, à pratiquer une culture vivante et à acquérir de nouvelles compétences afin de « mieux vivre » et construire ses projets. Comment accompagner le projet de territoire via la montée en compétences des individus et des collectifs d'acteurs ? Comment favoriser de nouveaux modèles de sensibilisation, d'éducation, d'apprentissage, plus souples, plus adaptés aux individus et plus en lien avec les besoins et enjeux stratégiques du Parc ? Comment les entreprises, les associations, les citoyens et les collectivités peuvent-elles apporter de nouvelles compétences stratégiques pour le territoire et ses habitants.

**Les deux universités** qui « encadrent » le Parc Livradois-Forez, celle de Clermont-Ferrand et celle de Saint-Étienne, n'ont pas suffisamment de liens avec ce territoire et les instances qui travaillent en son sein. Or, les étudiants sont en capacité d'entrer directement en contact avec la population ; ils peuvent être des médiateurs auprès des habitants.

La question de l'éducation a jusqu'alors été traitée sous l'angle technique. Or, c'est **l'échelon politique** qui est supposé dialoguer le plus avec la population. Il convient sans doute de croiser davantage les compétences dans ce domaine, celles des techniciens et celles des élu(e)s, dans l'esprit d'un travail collectif aux deux échelons.

Le constat est fait que les délégués des communes et des EPCI ne sont manifestement pas un vecteur efficace de dialogue entre les instances du Parc et sa population. D'autres **porte-paroles** qui fonctionnent sur le territoire seraient à solliciter ; par exemple les bibliothécaires et/ou les bénévoles de Ciné Parc.

Pour intéresser des publics, il y a deux dimensions qui peuvent être activées en parallèle :

- celle de **la connaissance et des savoirs**. La plupart des gens acceptent et attendent de quelques-uns qui ont une compétence précise et pointue qu'ils la partagent. Recevoir de l'information « d'en-haut » est très ancré dans la culture française. Ce « pouvoir » de la connaissance ne doit pas être balayé. Mais cette action descendante de transmission de la connaissance ne doit pas être confondue avec une action de conviction : connaître et comprendre n'implique pas automatiquement d'être convaincu.
- celle du **sensible**. Il s'agit alors de cultiver « une manière d'être au monde » en faisant appel, par exemple à l'art. Dans ce champ, le syndicat mixte ne pourra pas agir seul, il devra imaginer des collaborations.

Afin d'intéresser les habitants, des collectifs pourraient être constitués sur certains sujets, comme cela a été fait dans le cadre de la réflexion autour du marketing territorial.